

05000 - Fonctionnement de l'Assemblée

**Propositions de désignation de représentants du
Conseil Départemental au sein de divers organismes**

Rapport n° CP/2018/113

Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Ce rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de désigner, de modifier ou d'annuler des représentants du Conseil Départemental au sein de divers organismes et instances extérieures.

1. Proposition de désignations au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Ce congrès est une institution du Conseil de l'Europe.

M. BIERRY et Mme JURDANT-PFEIFFER figurent sur la liste des membres, respectivement en qualité de titulaire et de suppléante et font partie de la Délégation nationale France.

Il est proposé à la Commission Permanente de confirmer ces désignations.

2. Proposition de renouvellement de désignation au Conseil de surveillance de la société Aéroport de Strasbourg Entzheim

M. BIERRY a été désigné membre du Conseil de Surveillance de la société Aéroport de Strasbourg Entzheim, sur proposition du Conseil Départemental, lors de leur Assemblée Générale de juin 2015.

La Société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.

Le Conseil de surveillance est composé de 15 membres. Les membres du Conseil de Surveillance, personnes physiques ou morales, sont nommés par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires.

Au moins 3 membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée générale parmi les personnes proposées par les collectivités territoriales ayant une participation, leur donnant un pourcentage de capital et de droits de vote.

Ce mandat, portant sur 3 exercices, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de juin 2018, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Il est proposé à la Commission Permanente de renouveler la désignation de M. le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, Frédéric BIERRY, afin de représenter la Collectivité à la prochaine Assemblée Générale, pour la nomination au Conseil de Surveillance de la société Aéroport de Strasbourg-Entzheim.

3. Proposition de désignation au Conseil d'Administration de la Fondation Saint-François de Haguenau

Afin de pérenniser l'œuvre de l'Association REINACKER, la Fondation Saint François a été constituée dans le but d'accueillir et d'hospitaliser les personnes malades et de façon générale, pour les besoins de santé et de bien-être de la personne.

Cette fondation est un établissement privé à but non lucratif, reconnu d'utilité publique par décret du 5 février 2008.

Le Conseil d'administration de la Fondation a décidé de modifier ses statuts et d'élargir la composition de cette instance avec des représentants des collectivités territoriales, dont le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

L'article 3-b prévoit que cette instance sera composée de quinze membres répartis en trois collèges. Le Département du Bas-Rhin sera l'un des trois membres au titre des partenaires institutionnels.

Cependant, pour être approuvés par le Ministère de l'Intérieur, les lettres d'accord des trois partenaires attestant qu'ils acceptent de siéger au sein du Conseil d'Administration de cet établissement, doivent être jointes au dossier.

Mme Isabelle DOLLINGER, Vice-présidente du Conseil Départemental, se propose pour représenter le Département au sein de cette instance.

Il est donc proposé à la Commission Permanente de désigner Mme DOLLINGER pour siéger au sein du Conseil d'Administration de cette Fondation.

4. Proposition d'une modification de désignation auprès de l'Association d'aide et services à la personne (ABRAPA)

Lors de la Commission Permanente du 12 juin 2017, Mme Alfonsa ALFANO a été désignée par délibération N° CP/2017/259, pour représenter le Département, en qualité de titulaire, au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de l'Association d'aide et services à la personne (ABRAPA).

Mme ALFANO souhaite se désengager de ses fonctions au sein des deux instances (Conseil d'administration et Assemblée générale) de l'ABRAPA.

Il est proposé à la Commission Permanente d'annuler la désignation de Mme ALFANO, prise en 2017, et de désigner Mme DILIGENT.

5. Proposition de désignations à la Mission locale d'Alsace du Nord à Haguenau

Cet organisme s'appelait auparavant Mission Intercommunale d'Alsace du Nord pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes "Déclit" ; il a évolué et s'appelle désormais "Mission Locale d'Alsace du Nord".

Par délibération N° CD/2015/17 en plénière du 24 avril 2015, Mme DILIGENT a été désignée pour représenter la collectivité au sein de cette précédente association.

Les statuts ont été modifiés en AG extraordinaire du 20 juin 2017. L'article 8.1 stipule que l'association est administrée par un CA composé de 3 collèges. Celui des membres de droit est notamment composé par des représentants élus des collectivités territoriales participant au financement de l'association, dont le Département.

Cette nouvelle association se fixe pour objectifs, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et l'impulsion, en Alsace du Nord, d'un véritable partenariat de tous les acteurs qui concourent à ce même objectif, sur l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg.

Il est donc proposé à la Commission Permanente de désigner 3 Conseillers départementaux pour siéger au sein de cette instance.

Mme DILIGENT ayant souhaité maintenir son implication au sein de cet organisme, il convient de désigner, en complément, 2 nouveaux membres : Mme MARAJO-GUTHMULLER et Mme DOLLINGER.

6. Proposition de renouvellement de désignation auprès de la Société coopérative "Procivis Alsace"

Procivis Alsace est une société anonyme coopérative d'intérêt collectif ayant pour objet de réaliser des opérations en lien avec l'accession à la propriété de l'habitat.

Elle est administrée par un Conseil d'administration composé de membres administrateurs et renouvelé tous les 3 ans par tiers.

Le mandat d'administrateur du Conseil Départemental représenté par M. Etienne WOLF arrivera à échéance au jour de la tenue de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 28 juin prochain.

Il est proposé à la Commission Permanente la reconduction de ce mandat pour une nouvelle période statutaire de trois ans.

7. Propositions de modifications de désignations de représentants auprès de Centres socio-culturels du Bas-Rhin

7.1 Association du Centre socio-culturel de Hœnheim

Par délibération N° CD/2015/17 en séance plénière du 24 avril 2015, M. Vincent DEBES a été désigné pour représenter le Département au Conseil d'Administration de l'Association du Centre Socio-culturel de Hœnheim.

Or, au regard de la liste des membres du Conseil d'administration 2017/2018, il apparaît que M. DEBES représente la Ville de Hœnheim et Mme Cécile DELATTRE représente le Département.

Il est proposé à la Commission Permanente de confirmer la désignation de Mme DELATTRE pour représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de cette association.

7.2 Association du Centre socio-culturel de la Montagne Verte à Strasbourg

Par délibération N° CD/2015/17 en séance plénière du 24 avril 2015, Mme Martine JUNG a été désignée pour représenter le Département au Conseil d'Administration de l'Association du Centre Socio-culturel de la Montagne Verte à Strasbourg.

Or, au regard de la liste des membres du Conseil d'administration qui figure sur le site internet de cet organisme, il apparaît que Mme Martine JUNG représente la Ville de Strasbourg et M. Eric ELKOUBY représente le Département.

Il est proposé à la Commission Permanente de confirmer la désignation de M. ELKOUBY pour représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de cette association.

8. Proposition de désignation au Conseil consultatif de réussite éducative de la Caisse des écoles de Schiltigheim

La Caisse des écoles de Schiltigheim a été mise en place à partir du 1^{er} janvier 2017. Elle porte sur le Programme de réussite éducative de la Ville.

Selon les dispositions du décret n° 2005-637 du 30 mai 2005, le président du Conseil Départemental ou son représentant, fait partie de cette instance.

Compte tenu du partenariat existant sur le territoire, il est proposé à la Commission Permanente de décider de désigner Mme Danielle DILIGENT, au regard de l'enjeu territorial de l'instance.

9. Proposition de désignation au Comité de pilotage départemental pour le service civique dans le Bas-Rhin

Selon l'instruction du 12 janvier 2017, le représentant de l'Etat dans le département anime le développement du service civique avec l'appui des associations, des collectivités territoriales et de leurs groupements et des personnes morales susceptibles de recevoir l'agrément.

Dans ce cadre, la Direction Départementale déléguée de la Cohésion sociale du Bas-Rhin sollicite le Département pour la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant du Conseil Départemental afin de représenter la collectivité au comité de pilotage départemental pour le service civique dans le Bas-Rhin.

A ce titre, il est proposé à la Commission Permanente de désigner Mme KOCHERT en tant que titulaire et M. MEYER en tant que suppléant.

10. Proposition de désignation d'un représentant du Conseil Départemental au groupe de travail "Europe et coopération transfrontalière" de l'Assemblée des Départements de France

A la demande de plusieurs de ses membres et avec l'accord des commissions "Relations internationales" et "Aménagement du territoire", le Bureau de l'ADF a acté la mise en place d'un groupe de travail "Europe et coopération transfrontalière".

Ce groupe de travail repose sur le constat que les territoires transfrontaliers sont porteurs d'enjeux divers (emploi, mobilités, mutualisation d'équipements, interculturalité, environnement, migrations...).

Chaque Département est potentiellement concerné par cette thématique, soit parce que Département frontalier, soit parce que membre d'un projet de territoire transfrontalier, ou encore membre d'un programme européen de coopération territoriale ou transnationale. Ces enjeux et les montants financiers qu'ils impliquent, rendent nécessaire la concertation entre Départements.

Destiné aux élus départementaux, ce groupe de travail sera présidé par Madame Sylvie LABADENS, vice-présidente Relations internationales et Relations européennes du Département du Nord.

Dans ce cadre, le Département du Bas-Rhin est sollicité afin de désigner le(s) nom(s) des élu(e)s désigné(e)s par vos soins pour suivre ses travaux.

Il est proposé à la Commission Permanente de désigner M. Rémi BERTRAND à ce groupe de travail.

11. Proposition de désignation au comité de pilotage 1% paysage – ACOS

Dans le cadre du chantier de l'autoroute du contournement Ouest de Strasbourg (ACOS), une politique "1% paysage, développement et cadre de vie" est mise en œuvre par la

Préfecture afin de valoriser les paysages remarquables et ordinaires, des collectivités territoriales concernées par un projet d'infrastructure routière. Cette démarche intervient en complément des mesures de prise en compte du paysage prévues réglementairement dans le cadre du projet d'infrastructure.

Ce comité local 1% paysages associe les Communes, les EPCI, riverains de l'ACOS, le Département du Bas-Rhin, la Région, les chambres consulaires et des associations de protection de l'environnement.

Il est proposé à la Commission Permanente de désigner M. Etienne BURGER et M. Marcel BAUER comme représentants du Conseil Départemental au comité local, sous la présidence de M. le Préfet.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président, procède à la désignation des représentants du Conseil Départemental dans les organismes figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.

Elle annule par ailleurs la désignation de Mme Alfonsa ALFANO au sein de l'Association d'aide et services à la personne (ABRAPA).

Strasbourg, le 29/03/18

Le Président,



Frédéric BIERRY